

UNIVERSITE

LYON II

ch 8903

T 101

IPSE suene
de l'educat

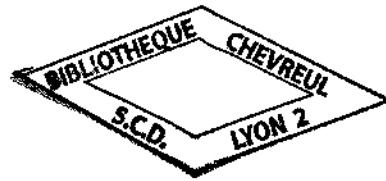
LES CHOIX PROFESSIONNELS

DES FILLES :

EVOLUTION ET EDUCABILITE ?

ETUDE DE CAS

DANS LA REGION RHONE-ALPES



Simone TABOUREL

Conseillère d'Orientation - C.I.O.

Annecy (Haute-Savoie)

THESE

présentée pour le

DOCTORAT DE 3^e CYCLE

EN SCIENCES DE L'EDUCATION

sous la direction de M. MANIFICAT 63

Directeur de Recherches à l'Université Lyon II

1983

P L A N D' E N S E M B L E

0	- INTRODUCTION GENERALE	5
01	- POSITION DU PROBLEME	10
02	- MOTIVATIONS PERSONNELLES	12
03	- PROBLEMATIQUE	14
I	- <u>LA SCOLARITE FEMININE</u>	18
1.1.	- Les données de base démographiques	19
1.1.1.	- La pyramide des âges	19
1.1.2.	- Le taux de féminité	19
1.2.	- Les effectifs par sexe, âge, et niveau	20
1.2.1.	- Les effectifs féminins dans l'enseignement du 1er degré	20
1.2.2.	- Les effectifs féminins dans les établissements publics et privés du 2nd degré	22
1.2.3.	- Les effectifs féminins dans l'ensemble de l'enseignement du 2nd degré, public et privé	23
1.3.	- Comportement par âge et niveau dans l'enseignement du second degré	25
1.3.1.	- La part des filles dans l'enseignement du 1er cycle	25
1.3.1.1.	- Dans l'enseignement public	25
1.3.1.2.	- Dans l'enseignement privé	26
1.3.1.3.	- Dans les C.P.P.N., C.P.A. et C.E.P.	27
1.3.2.	- Les effectifs du second cycle technique court et long	29
1.3.2.1.	- Comportement dans l'enseignement public	29
1.3.2.2.	- Comportement dans l'enseignement privé	30

1.3.3. - Les comportements féminins dans l'enseignement du 2nd cycle long	32
1.4. - La réussite aux examens	35
1.4.1. - La réussite en fin de 1er cycle : le B.E.P.	35
1.4.2. - Les résultats des examens de l'enseignement technique court	36
1.4.2.1. - Au niveau des C.A.P.	36
1.4.2.2. - Au niveau des B.E.P.	37
1.4.3. - Les résultats donnant accès à l'enseignement supérieur	38
1.4.3.1. - Le baccalauréat général	39
1.4.3.2. - Le baccalauréat de technicien	41
1.4.3.3. - Le brevet de technicien	42
1.5. - L'enseignement supérieur	42
1.6. - Conclusion	43
II - <u>LE TRAVAIL FÉMININ</u>	50
2.1. - L'activité féminine, un fait irréversible	51
2.2. - Les handicaps du travail féminin, un fait persistant	52
2.2.1. - Disparités salariales	52
2.2.2. - Moindre qualification	54
2.2.3. - Déclassification par rapport au niveau de formation	57
2.2.4. - Précarité plus élevée du travail féminin	60
2.2.5. - Conditions de travail souvent plus difficiles	63

2.3. - Les secteurs caractéristiques de l'activité féminine	67
2.3.1. - Le secteur ouvrier	67
2.3.2. - Le secteur employé	68
2.3.3. - Les personnels de service	72
2.3.4. - Les femmes cadres moyens	73
2.3.5. - Les femmes dans les professions libérales et cadres supérieurs	75
2.3.6. - Conclusion	78
2.4. - Le travail féminin dans la région Rhône-Alpes	79
2.4.1. - Augmentation des effectifs salariés et du nombre des actifs	79
2.4.1.1. - Féminisation des effectifs	79
2.4.1.2. - Accroissement des effectifs	80
2.4.2. - Fragilité des emplois et chômage	81
2.5. - Conclusion	83
III - <u>ANALYSE DE CONTENU DES DEUX NUMEROS DE LA REVUE "AVENIRS"</u>	87
3.1. - But et méthode de l'analyse de contenu	89
3.2. - Méthodologie de l'analyse de contenu des deux numéros de la revue "Avenirs"	91
3.3. - Revue "Avenirs" - "Les carrières féminines", avril - mai 1965	94
3.3.1. - Ensemble I - "La nature" féminine	95
3.3.1.1. - Thème : Vocation, innéité des dons, apostolat	95
3.3.1.2. - Thème : Prédestination des métiers féminins	98

3.3.1.3.	- Thème : Féminité associée à l'idée de mariage et maternité	101
3.3.1.4.	- Thème : Féminité : incompatible avec la prise de responsabilités	105
3.3.1.5.	- Thème : Séduction nécessaire pour certains métiers	109
3.3.1.6.	- Thème : Travail qui convient bien aux femmes	113
3.3.2.	- Ensemble II - Les faits de culture	119
3.3.2.1.	- Thème : Accès possible aux différentes professions	119
3.3.2.2.	- Thème : Dévalorisation du travail féminin	122
3.3.2.3.	- Thème : Incompatibilité du travail des femmes avec la vie familiale	125
3.3.2.4.	- Thème : Travail des femmes complémentaire de celui de l'homme	129
3.3.2.5.	- Thème : Opposition masculine	133
3.3.2.6.	- Thème : Supériorité professionnelle masculine	139
3.3.3.	- Commentaires	142
3.3.4.	- Conclusion	151
3.4.	- Revue "Avenirs" de 1975 - "Faire carrière au féminin"	154
3.4.1.	- Constat d'une situation	156
3.4.1.1.	- Thème : Travail féminin : travail peu valorisé	156
3.4.1.2.	- Thème : Misogynie	161
3.4.1.3.	- Thème : Travail féminin concurrentiel du travail masculin	171
3.4.1.4.	- Thème : Sexisme et discrimination	175
3.4.1.5.	- Thème : Handicap et surenchère de difficulté	183
3.4.1.6.	- Thème : Changements et améliorations nécessaires	189

4.3.1.5. - Les métiers cités	290
4.3.1.6. - Les réactions face aux stéréotypes	293
4.3.2. - Conclusion	297
4.4. - Les jeunes filles dans les établissements de formation peu "féminins"	302
4.4.1. - Objectifs et méthode	302
4.4.2. - Analyse des résultats	304
4.4.2.1. - Les motivations	304
4.4.2.2. - L'adaptation	308
4.4.2.3. - Les attitudes et les comportements	311
4.4.2.4. - Les études, le travail, les débouchés	314
4.4.3. - Discussion - commentaires	320
4.4.4. - Conclusion	326
4.5. - Les femmes dans l'exercice de métiers peu "féminins"	330
4.5.1. - Objectifs et méthode	330
4.5.2. - Analyse des résultats	331
4.5.2.1. - L'activité professionnelle	331
4.5.2.2. - L'exercice du rôle "naturel" traditionnel : épouse et mère	346
4.5.2.3. - L'image de soi	354
4.5.3. - Discussion - commentaires	359
4.5.4. - Conclusion	364

4.6. - Les conseillers d'orientation : opinions face au problème	367
4.6.1. - Objectifs et méthode	367
4.6.2. - Les résultats de l'enquête	369
4.6.2.1. - Conscience du problème	369
4.6.2.2. - Evaluation de l'influence	372
4.6.2.3. - Attitudes face au changement et solutions proposées	375
4.6.3. - Discussion - commentaires	381
4.6.4. - Conclusion	384
V - <u>QUELLE EVOLUTION ET QUELLE EDUCABILITE ?</u>	389
5.1. - Des raisons d'ordre économique ?	393
5.2. - Des raisons d'ordre idéologique ?	412
VI - <u>CONCLUSION</u>	428

- AVANT - PROPOS -

Certains lecteurs trouveront vraisemblablement cette étude peu originale tant ils auront l'impression de découvrir des vérités d'évidence. D'autres la qualifieront au contraire de polémique, tendancieuse et partisane. Je l'espère bien dans les deux cas, car les premiers seront ainsi confortés dans leur idéologie, alors que les seconds seront peut-être amenés à confronter leurs opinions à celles énoncées dans cette recherche. A mon sens, l'orientation des filles a trop longtemps été présentée comme la résultante de forces mal identifiées, sur lesquelles très peu d'actions sont possibles. Dans les pages qui suivent, j'ai essayé de circonscrire les mécanismes qui sont à l'origine de cette situation, pour mieux les comprendre et ultérieurement, en avoir, si possible, une certaine maîtrise.

Travaillant sur un sujet qui concerne les jeunes filles et les femmes par rapport à leurs choix professionnels, je n'ai pu éviter des analyses qui renvoient presque toujours, de près ou de loin, à la critique du système patriarcal ; mais que les lecteurs (et lectrices) se rassurent : la critique d'un système n'est pas obligatoirement assimilable à une attitude de "misanthropie généralisée".

J'ai réuni les documents nécessaires et élaboré le manuscrit, mais bien d'autres personnes ont apporté une contribution significative à mon travail.

Mes premiers et chaleureux remerciements vont à Monsieur AVANZINI, Professeur en Sciences de l'Education à l'Université Lyon II, et à Monsieur MANIFICAT, Chargé de cours, directeur de recherches à l'Université Lyon II, sans l'aide et les conseils particulièrement efficaces de qui je n'aurais pu mener ce travail à bien.

ceux
J'ajoute à leurs noms de très nombreuses personnes qui m'ont ouvert très facilement leurs portes et m'ont apporté avec gentillesse et intérêt leurs témoignages sur la question : chefs d'établissement et chefs d'entreprise, femmes dans des secteurs d'activités très variés, jeunes filles à tous les niveaux de formation scolaire ou professionnelle ainsi que les collègues conseillers et conseillères d'orientation.

L'ensemble de ces témoignages, en tant que sources d'information sur le terrain et saisie des représentations, donnent une coloration un peu journaliste à ce travail : toute la question est de savoir si l'aspect "journalistique" d'une recherche est conciliable et appropriée à une étude de type universitaire qui a ses exigences propres.

Au cours de mes recherches, je me suis rendue dans différents organismes ministériels : Comité du Travail Féminin, Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine (à l'époque), Service des Statistiques du Ministère de l'Education Nationale, Service Emploi et Formation de l'I.N.S.E.E., au Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (C.E.R.E.Q.), ainsi qu'au Bureau International du Travail à Genève.

J'ai partout été reçue avec gentillesse et courtoisie : préparer une thèse de doctorat garde encore beaucoup de prestige et permet facilement le contact à tous les niveaux... J'ai donc bénéficié des études de ces organismes

et je me suis servie, sans le moindre scrupule, de leurs publications, ce qui m'a évité bien des recherches, puisque l'on m'avait judicieusement conseillé ce qu'il fallait lire.

Les deux premières parties de ce travail permettent de rassembler des éléments précis sur la scolarité des filles et leurs choix d'orientation, ainsi que sur les caractéristiques de l'emploi féminin, sous forme de document de synthèse.

L'importance relative accordée à ces deux premiers chapitres s'explique par le besoin de regrouper des informations suffisantes sur ces secteurs, afin de disposer de renseignements et de références estimées utiles, voire nécessaires pour la suite de cette démarche. Mais intéressée essentiellement par les questions relatives à l'évolution et l'éducabilité des choix professionnels féminins, je n'ai retenu que ce qui m'a semblé nécessaire pour mieux éclairer la problématique. Il ne s'agit donc pas d'une recherche exhaustive sur ces vastes problèmes qui ont déjà fait l'objet de nombreux travaux. Cette mise au point permet de préciser que la recherche consacrée aux choix professionnels des filles reste ma préoccupation fondamentale.

Le lecteur regrettera probablement de trouver, en 1983, des renseignements datant de 1975. Il s'agit en fait des seules données systématiques disponibles sur l'ensemble de la population active.

Ceci va rester vrai jusqu'à l'exploitation du recensement de la population qui a eu lieu ^{en} début de 1982. Ce n'est donc pas avant fin 1984 que d'autres informations pourront être mises à la disposition du public.

Reste le problème de la validité d'informations qui paraissent anciennes. Les effectifs ont certes évolué entre 1975 et 1983 : les ordres de grandeurs et les structures restent vraisemblablement à peu près valables ...

Je voudrais, pour terminer, remercier Antoinette, pour son concours indispensable à ce travail, qui sans cela n'aurait aucune valeur, puisqu'elle en assure la dactylographie...